

27.11.2012 - 10:30 Uhr

Faites un feu de cheminée en toute sécurité en suivant les conseils du Cipi

Berne (ots) -

Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) publie une nouvelle mise en garde: les cheminées et les poêles sont une source de danger. Suivez les conseils de prudence du Cipi, sous le signe de la sécurité et de la simplicité.

Les projections d'étincelles ou de tisons ardents sont le principal danger auquel vous vous exposez en faisant du feu dans votre cheminée ou votre poêle. Que s'enflamment tapis, rideaux ou meubles, et en quelques secondes, le feu fait rage dans votre logis. La meilleure précaution consiste à fermer les foyers ouverts au moyen d'un pare-étincelles grillagé ou en verre trempé, conseille René Stüdle, expert en protection incendie.

Suivez les conseils du Cipi pour profiter du spectacle du feu en toute sécurité.

- 1. Prévenez les projections d'étincelles et de tisons ardents en installant devant tout foyer ouvert un pare-étincelles grillagé ou en verre trempé.
- 2. Maintenez une distance suffisante entre le foyer et les objets facilement inflammables, tels que les tapis, les rideaux et les meubles.
- 3. Ne brûlez pas de déchets dans la cheminée ou le poêle: cette pratique illégale est non seulement polluante, mais encore dangereuse, puisque vous risquez de mettre le feu au conduit de cheminée.
- 4. Laissez refroidir les cendres pendant 48 heures au moins, arrosez-les suffisamment ou déposez-les dans un récipient à l'épreuve du feu : elles contiennent longtemps des éléments incandescents.

Chaque année, quelque 20'000 incendies domestiques se déclarent en Suisse, la plupart du temps à la suite d'une inattention ou d'une négligence.

Vous trouverez sur le site internet du Cipi des explications sur les causes les plus fréquentes d'incendie domestique et sur les moyens de parer simplement et efficacement à ce danger.

Contact:

Service de presse du Cipi Tél.: +41/41/727'76'70 E-Mail: media@bfb-cipi.ch

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100729038}$ abgerufen werden. }$